Objet : Porter à connaissance des missions

Le Pays s'est progressivement mis en place depuis janvier 2006, date de l'intégration des cinq chartes intercommunales, dans le cadre de sept missions opérationnelles : Culture, Economie, Environnement, Habitat, Patrimoine, Services à la population, Tourisme, qui ont orienté leur action au droit fil des axes de développement définis par la Charte de Développement du Pays, élaborée en 2002.

L'essentiel de l'action menée en 2006 et 2007 a porté, à la demande de la Région et du Département, premiers partenaires du Pays, sur l'actualisation de diagnostics et la réalisation de schémas de développement territorial, dans les domaines suivants :

- développement de l'usage des TIC,
- services à la population,
- hébergements touristiques,
- structuration de l'offre d'information touristique,
- préservation de l'environnement,
- valorisation du patrimoine,
- développement de l'habitat et du logement,
- structuration de l'action culturelle,
- action économique,

ces deux derniers étant en cours.

Il est rappelé que ces missions thématiques s'appuient, pour chacune d'entre elles, sur les préconisations d'une commission, composée, pour deux tiers, de représentants du Comité Syndical, et, pour un tiers de représentants du Conseil de Développement.

Au moment où le Pays s'engage dans les premières propositions au titre du Contrat de Projet 2007-2013, mais également de programmes complémentaires, il est important que le travail des missions et des commissions puisse faire l'objet d'une présentation élargie.

Monsieur le Président propose donc, pour chacune de nos missions, une séquence diagnostic => schéma => actions, dont le contenu pourra constituer le socle de notre projet territorial pluri-annuel.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical accepte pour chacune des missions, une séquence diagnostic => schéma => actions, dont le contenu pourra constituer le socle du projet territorial pluri-annuel.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 15 octobre 2007.

Le Président Francis BOUTES